



# Pour une protection supplémentaire

## Masque de procédure obligatoire lors des soins de proximité

À moins de 2 mètres ou lors des déplacements des usagers



### Exemples de situations où le masque est requis pour les usagers

- Soins de proximité (ex. soins de plaies, changement de sonde, injections, ponctions, etc.)
- Aide à l'hygiène
- Traitement de réadaptation
- Visite médicale ou tout autre intervenant
- Pour se rendre à un examen
- Pour se rendre à des activités ou aux repas en groupe (sauf dans la même bulle en CHSLD)
- Lors des soins corporels (coiffure, vernis à ongles, etc.)
- Quand l'usager circule dans sa chambre (chambre double)



### Exclusions

- Si le masque de procédure nuit aux soins
- Si la personne dort
- Si la personne est dans l'incapacité de tolérer le masque de procédure (ex. accouchement, troubles cognitifs, etc.), selon le jugement clinique du travailleur
- Jeunes enfants  
**2 à 9 ans** : Recommandé, mais non obligatoire \ **10 ans et plus** : Obligatoire  
 Si l'enfant a un petit visage et que le masque pédiatrique n'est pas disponible, il est recommandé de lui faire conserver son couvre-visage personnel.



### Pratiques essentielles

- J'évite de toucher l'extérieur du masque.
- Je le manipule par les élastiques.
- Je le change s'il est humide ou endommagé.
- Je me lave les mains si je lui touche.
- J'évite de le porter au cou, à l'oreille ou de le mettre dans ma poche.



Si l'usager est dans l'incapacité de mettre ou de retirer lui-même son masque, tout intervenant lui prodiguant des soins et services à moins de 2 mètres devra le faire à sa place.

### Comment le mettre



Hygiène des mains



Mettre le masque



Hygiène des mains

### Comment le retirer



Hygiène des mains



Retirer le masque en le manipulant par les élastiques



Jeter le masque à la poubelle ou remiser à un endroit propre (ex. un mouchoir sur la table ou dans un sac de papier)



Hygiène des mains



### Changement de masque

Pour les usagers : le masque doit être changé minimalement tous les 24 h ou avant s'il est humide, souillé ou endommagé.

Pour les travailleurs : port maximal de 4 heures. Changement de masque obligatoire après chaque retrait.